QUANTUM GENOMICS

Société anonyme au capital de 10.752.183,54 euros Siège social : 33, rue Marbeuf - 75008 Paris 487 996 647 R.C.S. Paris

RESUME DES DELEGATIONS DE COMPETENCES RELATIVES AUX EMISSIONS DE TITRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

Résolutions	Bénéficiaires de la suppression du droit préférentiel de souscription	Durée	Plafonds	Caractéristiques particulières
12ème Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour procéder à l'augmentation du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public de titres financiers		26 mois	 9.000.000 € pour les actions et valeurs mobilières donnant droit à des actions 	
			 50.000.000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance (obligations simples) 	N/A
			• 100.000.000 € pour l'ensemble des délégations	
13ème Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	N/A (maintien du DPS)	26 mois	ldem 12 ^{ème} résolution ci-dessus	N/A
14ème Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs	Investisseurs qualifiés ou cercle restreint	18 mois	ldem 12 ^{ème} résolution ci-dessus	Limitée à 20% du capital par an
15ème Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération stratégique)	Toute personne physique ou morale intervenant dans les domaines ou secteurs d'activités où la Société intervient, et souhaitant conclure avec la Société un accord visant à un partenariat stratégique, un rapprochement capitalistique ou une mise en commun de moyens	18 mois	ldem 12 ^{ème} résolution ci-dessus	N/A

Résolutions	Bénéficiaires de la suppression du droit préférentiel de souscription	Durée	Plafonds	Caractéristiques particulières
16ème Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération d'investissement)	(i) Toute personne physique ou morale et tout fonds d'investissement de droit français ou étranger investissant dans le secteur pharmaceutique ou biotechnologique ou exerçant une part significative de ses activités dans ce domaine, et/ou (ii) Tout prestataire de service d'investissements français ou étranger, ou tout établissement étranger ayant un statut équivalent, susceptible de garantir la réalisation d'une émission destinée à être placée auprès de personnes visées au (i) ci-dessus et, dans ce cadre, de souscrire aux titres émis	18 mois	ldem 12 ^{ème} résolution ci-dessus	N/A
17ème Délégation au Conseil d'Administration aux fins d'émettre 100.000 bons de souscriptions d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires nommément désignées - Conditions et modalités de l'émission	- Lionel Ségard (Président du Conseil d'Administration): 25.000 - Carole Wassermann (Administrateur):25.000 - Lyse Santoro (sous réserve de sa nomination d'Administrateur): 25.000 - Frédéric Duchesne (sous réserve de sa nomination): 25.000	18 mois	100.000 bons de souscriptions d'actions	N/A
19ème Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	N/A	26 mois	 9.000.000 € pour les actions et valeurs mobilières donnant droit à des actions 100.000.000 € pour l'ensemble des délégations 	N/A
20ème Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	N/A (maintien ou suppression du DPS)	26 mois	• 100.000.000 € pour l'ensemble des délégations	N/A
21ème Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers	Adhérents de plans d'épargne	18 mois	ldem 20 ^{ème} résolution ci-dessus	N/A
22ème Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions	Salariés et mandataires sociaux	18 mois	Idem 20 ^{ème} résolution ci-dessus	Limitée à 10% du capital
23ème Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux	Salariés et mandataires sociaux	38 mois	ldem 20 ^{ème} résolution ci-dessus	Limitée à 3% du capital par an (inférieur au plafond légal de 10%)